



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006 /AONO/CRB/CIPM/R/2026 DU 09/02/2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR
TOURA LARA – TOURA LARA SUR 4 KM AVEC OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT, COMMUNE DE REY-
BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

(En Procédure d'Urgence)

FINANCEMENT: BIP MINADER/EXERCICE 2026

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Rey-Bouba, le Maire (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour Toura Lara – Toura Lara sur 4 km avec ouvrages de franchissement, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence)

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements généraux ;
- Ouvrages de franchissement ;
- Maçonnerie de moellons.



3. TRANCHES/LOTISSEMENT

Les travaux sont en lot unique :

N° lot	OBJET
01	Réhabilitation de la piste agricole carrefour Toura Lara – Toura Lara 4 km avec ouvrages de franchissement

3. COUT PREVISIONNEL

Le cout prévisionnel du présent projet est de **trente trois millions (30 000 000) francs TTC.**

4. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de catégorie D du domaine objet du présent DAO installées au Cameroun.

6. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINADER de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire N° _____ ;

7. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est ***hors ligne***. Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

8. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **(600 000) six cent mille** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : le cautionnement émis dans le cadre de ce marché est constitué à 100% et est consigné à CDEC conformément à la lettre circulaire N°00019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.

9. CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier physique peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables à _____ (service (SIGAMP), numéro de porte, BP _____, téléphone : _____, fax, _____ e-mail _____ dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera contre présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Rey-Bouba** d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

11. REMISE DES OFFRES

Pour les soumissionnaires hors ligne, les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès du Secrétariat de la Commune de Rey-Bouba au plus tard le 06/03/2026, à 10 heure locale. Elles devront porter la mention :

N°006 /AONO/CRB/CIPM/R/2026 DU 09/03/2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR TOURA LARA – TOURA LARA SUR 4 KM AVEC OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (En Procédure d'Urgence).

12. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 06/03/2026 à 11h par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.



14. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

14.1. Les critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence de l'attestation de catégorisation ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Etre titulaire d'un marché abandonné durant les précédentes années budgétaires (2023, 2024 et 2025).

14.2. Les critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie.

15. ATTRIBUTION

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délgué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante *en incluant le cas échéant les remises proposées*.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Rey-Bouba.

17. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro 696 53 8 33

Ampliations :

- DDTP/MR ;
- DDMAP/MR ;
- ARMP/NO ;
- CIPM/RB ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES. -

Rey-Bouba, le 09/05/2026

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)



Dewa Mohamed

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-REY

COMMUNE DE REY-BOUBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES

MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO-REY DIVISION

REY-BOUBA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°~~006~~/ONIT/RNO/MRD/R/ 2026 FOLLOWING THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET FOR REHABILITATION OF THE AGRICULTURAL TRACK AT THE TOUR A LARA INTERSECTION OVER 4 KM WITH CROSSING STRUCTURE IN THE REY-BOUBA COUNCIL, REY-BOUBA SUB-DIVISION, MAYO-REY DIVISION, NORTH REGION

FINANCING PIB 2026.

1. Subject of Tender

As part of the implementation of the Public Investment Budget of the Republic of Cameroon, The Mayo-Rey Divisional Officer launched on behalf of the Mayor of Rey-Bouba council open National invitation to tender for Rehabilitation of the Agricultural Track at the Toura Lara Intersection over 4 Km with Crossing Structure in the Rey-Bouba sub-division, as follows:

Nº lot	Region	Nº	Locality	Designation	sub-division	Division
Single	North	1	Rey-Bouba	Rehabilitation Of The Agricultural Track At The Toura Lara Intersection Over 4 Km With Crossing Structure	Rey-Bouba	Mayo-Rey

2. Nature of services:

The services of this contract include:

- Generality
- Origin, Quality and Preparation of Materials
- Method of Carrying out the Work
- Method of Evaluating Work

The works, which are the object of this open national invitation to tender, shall consist for the Rehabilitation of the Agricultural Track at the Toura Lara Intersection over 4 Km with Crossing Structure, in Rey-Bouba Council, Rey-Bouba sub-division, Mayo-Rey Division, North Region

3. Lead time.

The maximum allowed by the Master of Delegated Contracting for achieving the object work of this tender is four (04) months for the any year from the date of notification of the service order to start work.

4. Allotment

The works shall be divided into one lot.

5. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies of forty-three million (30 000 000) fcfa for a single eat.

6. Participation and origin:

Participation in this Invitation to tender is opened to all enterprises specialized in electrification works. Participation of

Email : communereybouba2009@gmail.com



enterprises as a group is also admitted and their leader designated in such a way that specific attributions of each member are well known.

7. Financing:

Supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the investment Budget/Exercise 2026 in the board after.

8. Bid Bond

Each bidder shall include in his administrative documents a bid bond of an amount of Six hundred thousand (600 000) CFA.

NB: The security deposit issued under this contract is 100% constituted and is deposited with CDEC in accordance with circular letter N°00019/CL/MINMAP of June, 2024.

9. Consultation and acquisition of Tender Documents

The file may be consulted during working hours at the obtained at the Rey-Bouba treasury offices, upon publication of this invitation to tender.

10. Acquisition of Tender Documents

The file may be obtained at the Mayo-Rey Division offices. As this notice is published against payment of a non-refundable sum of fifty thousand CFA francs (50 000 F CFAS) payable to the Rey-Bouba Council treasury.

11. Submission of Bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach at the REY-BOUBA Council not later than 06/03/26 at ten o'clock and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°06 /ONIT/RNO/MRD/R/2026 FOLLOWING THE
AGRICULTURAL TRACK AT THE TOUR A LARA INTERSECTION OVER 4 KM WITH CROSSING STRUCTURE
IN THE REY-BOUBA COUNCIL, MAYO-REY SUB-DIVISION, MAYO-REY DIVISION, NORD REGION**

"To be opened only during the tender review session"

All bids not submitted in seven (07) copies or not respecting the tender specifications shall not be considered for evaluation.

12. Reception of Bids

Each bid must include a provisional guarantee valid for one hundred and twenty (120) days, from the date of submission of bids, and issued by a banking institution approved by Cameroon's Ministry of Finance (see document N°12) The required administrative documents which must not be older than 3 months must be submitted as originals or certified copies, duly authenticated by the issuing competent Authority otherwise they should be rejected.

13. Opening of Bids

Bids will be opened in one stage.

These Bids will be opened on 06/03/26 as from 11 a.m. prompt the same day, in the the Mayo-Rey Division offices, in the presence of bidders or their duly mandated representatives.

10. Execution period
The maximum period for the execution of the present contract works is three (03) months, starting from the date of the contract signature and the notification of the beginning of the aforementioned works delivered to the executing company.

14. Evaluation Criteria

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14.1. Main eliminatory criteria

- Absence of bid deposit;
- Non-compliance with a piece of the administrative file (after a 48-hour delay for the relevant bidders);
- False statement or falsified part;
- Any technical offer with a score of less than 70% (Yes) will be considered bad and excluded from the rankings;
- Lack of a quantified unit price;

- Non-compliance with the submission model.
- To hold a contract that was abandoned during previous budget years (2023, 2024 and 2025).

14.2. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates would be on the following:

Supplier's references	Yes/No
Material resources	Yes/No
Quality of staff	Yes/No
Methodology and planning-execution of the bid	Yes/No
Financial capacity	Yes/No
CCTP	Yes/No
Presentation of offer	Yes/No
Site visit	Yes/No

15. Attribution

The contracting authority will award the contract to the bidder, whose offer is considered the lowest, in compliance essentially with the prescriptions of the Invitation to Tender.

16. Commitment Period

Bidders will remain bound by their bid for a period of ninety (90) days, from the deadline fixed for submission of bids.

17. Additional Information

Additional technical information on this Invitation to Tender can be obtained during open hours from the Mayo-Rey Division offices and REY-BOUBA council.

Copies :

- DDTP/MR ;
- DDMAP/MR ;
- ARMP/NO ;
- ITB/RB ;
- POSTING ;
- CHRONO/ARCHIVES.-

Rey-Bouba the, 09/02/2026

The Mayor,
(Contracting Authority)

